

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2025

A. Informations relatives à la demande

Veuillez noter que :

- > Toutes les rubriques ci-dessous doivent être obligatoirement complétées correctement et lisiblement ;
- > Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités ;
- > En plus des documents à joindre à cette demande, la subvention devra être justifiée par la remise des pièces justificatives demandées pour le 30.04.2026 (factures dument acquittées et datées de 2025 + rapport d'activités 2025)
- > La demande d'un subside communal est une procédure administrative nécessitant plusieurs étapes, impliquant un délai entre la soumission de la demande, son acceptation par les autorités et le versement de la somme. Dans tous les cas, au plus vite vous nous fournissez les pièces demandées, au plus vite votre dossier est complet et en ordre pour être présenté aux instances communales.

A1 - Informations relatives à l'organisme demandeur	
Dénomination :	
Forme juridique :	☐ Asbl ☐ Association de fait ☐ Autre, précisez :
Objet social :	
N° d'entreprise/TVA : (ne concerne pas les associations de fait)	
Rue :	N° :
Code postal :	Commune :
N° téléphone :	N° GSM :
Informations bancaires ▲ Le compte bancaire doit être au nom de l'association	
N° du compte bancaire :	
Titulaire du compte bancaire :	
A2 - Informations relatives au représentant/à la représentant-e de l'organisme demandeur	
Fonction :	
Nom :	Prénom :
N° de registre national :	
Rue :	N° :
Email :	Téléphone :
A3 - Informations relatives au trésorier/à la trésorière de l'organisme demandeur	
Fonction :	
Nom :	Prénom :
N° de registre national :	
Email :	Téléphone :

2

..... 	
Autres aides sollicitées ou obtenues pour la même activité ou le même investissement	
> Montant Origine	€
> Montant Origine	€
> Montant Origine	€

A5 – Pièces justificatives à joindre obligatoirement au document

1. Si les dépenses à subsidier ont déjà été supportées :
 - > Factures dûment acquittées (tickets ou extraits de comptes) qui prouvent que les dépenses ont bien été supportées et le rapport d'activités relatifs à l'événement qui doit être subsidié.
 - > Budget (Recettes - Dépenses) de l'évènement.
 - > Relevé d'identité bancaire 2025.
 - > Attestation de non double subsideation pour la même activité.
 - > Les statuts parus au Moniteur belge (ne concerne pas les associations de fait).

1. Si aucune subvention ne vous a été octroyée par la Ville de Charleroi au cours de l'exercice précédent
 - > Budget de l'activité, de l'évènement ou de la dépense à subsidier.
 - > Liste des dépenses que vous comptez prendre en charge avec le subside sollicité.
NOUVEAU
 - > Derniers comptes annuels approuvés (si demande de fonctionnement supérieure à 25 000€).
 - > Rapport d'activités du dernier exercice complètement écoulé.
 - > Relevé d'identité bancaire 2025.
 - > Attestation de non double subsideation pour la même activité.
 - > Les statuts parus au Moniteur belge (ne concerne pas les associations de fait).



La subvention devra être justifiée par la remise des pièces justificatives ci-dessous pour le 30.04.2026 à l'adresse suivante : subsideculture@charleroi.be

- > Factures dûment acquittées (factures datées de 2025) et preuves (tickets ou extraits de compte) qui prouvent que les dépenses ont bien été supportées.
- > Rapport d'activités 2025.

Certifié sincère et conforme

Nom, prénom et signature du/de la représentant-e
de l'organisme

Le

2025